

PROJET PEDAGOGIQUE



Septembre 2023

Sommaire

1/ Présentation de la structure

2/ Les intentions éducatives

3/ Les intentions pédagogiques

4 /Le fonctionnement de l'équipe

- Rôle du directeur/ directeur adjoint
- Rôle de l'animateur

5/ Organisation

- Matinée et semaine type
- Sécurité sanitaire
- Le repas

6/ L'accueil des enfants et des familles

7/ L'évaluation

1/ Présentation de la structure

Plélan Le Grand, commune de 4000 habitants, est située au cœur de La Communauté de Communes de Brocéliande, à l'ouest du département d'Ille et Vilaine.

L'accueil de Loisirs périscolaire se situe dans la maison de l'enfance et des services « La Canopée », bâtiment ouvert en juillet 2019 et ayant reçu le prix « Santé et Environnement » - Trophées Bretons du développement durable, remis par la Région Bretagne, L'Agence Régionale de Santé et l'ADEME. Les 1460m² du bâtiment permettent d'accueillir l'espace jeunes associatif, le multi-accueil communautaire ainsi que des activités et réunions organisées par différents partenaires (cours de danse, permanence des Resto du cœur, ...).

Un bureau (partagé avec les directrices des accueils de loisirs Centre Social l'Inter'Val) permet de recevoir les familles lors de la première venue de leur enfant ainsi que pour tout renseignement. La directrice y est présente chaque soir de 16h30 à 18h et le mercredi de 8h45 à 13h30.

Le local peut accueillir 152 enfants de 3 à 11 ans. Dans le hall d'entrée, on accède à une grande salle d'animation, les 5 salles d'activités sont des locaux partagés avec l'association l'Inter'Val qui gère l'accueil de loisirs les mercredis après-midis et pendant les vacances scolaires.

✓ Les enfants de 6 ans et plus sont répartis en 3 salles à thème :

- 1) Création et activités artistiques
- 2) Jeux de société et jeux calmes
- 3) Jeux libres, construction et aide aux devoirs

✓ Les enfants de 3 – 5 ans disposent de 2 salles à l'intérieur constituées de différents espaces :

- Construction
- Lecture
- Jeux d'imitation
- Détente



La Canopée possède également un espace extérieur aménagé d'une structure et de jeux de cour (tricycles, trottinettes, ballons, raquettes...). Le mobilier est adapté aux différentes tranches d'âges. Chaque tranche d'âge possède un préau et des lieux de stockage de jeux extérieurs.

Un couloir permet aux enfants de pouvoir se déplacer en toute sécurité d'une salle à l'autre ou vers les toilettes adaptées à chacun.



Pour accéder à l'accueil de loisirs pour toutes personnes extérieures au service, il faut sonner et attendre l'ouverture de la porte par un animateur. A l'extérieur : chaque salle donne sur une cour clôturée.

Notre équipe est constituée :

- ✓ D'une directrice
- ✓ D'une directrice adjointe
- ✓ De 10 animateurs, comprenant des animateurs BAFA, ATSEM, des agents titulaires du CAP Petite Enfance, des intervenants extérieurs diplômés et animateurs non diplômés.

2/ Les intentions éducatives

- ✓ **Être bien dans son corps et dans sa tête**
 - ✓ Apprendre à identifier et exprimer ses émotions de manière adaptée
 - ✓ Favoriser l'autonomie et la prise d'initiatives
 - ✓ Accompagner le développement de la confiance en soi
 - ✓ Sensibiliser à prendre soin de sa santé, notamment en prenant soin de son alimentation
- ✓ **Vivre ensemble**
 - ✓ Garantir le respect mutuel, notamment en prévenant les violences quotidiennes
 - ✓ Favoriser la coopération et la collaboration
 - ✓ Lutter contre les stéréotypes de genres
 - ✓ Développer des comportements solidaires et d'entraide
- ✓ **S'ouvrir au monde**
 - ✓ Eveiller la curiosité
 - ✓ Développer l'ouverture d'esprit
 - ✓ Favoriser la découverte d'environnements différents

3/ Les intentions pédagogiques

- ✓ **Être bien dans son corps et dans sa tête**
 - Mettre des mots sur des ressentis
 - Accepter l'émotion et identifier la source
 - Etre capable de réaliser des actions ou tâches plus ou moins complexes en lien avec les compétences de chaque enfant
- ✓ **Vivre ensemble**
 - Favoriser la diminution des violences observées
 - Valoriser le travail de groupe et l'écoute active
 - Stimuler les enfants dans leur choix d'activités afin d'encourager l'autonomie
 - Accompagner les enfants dans le partage des espaces et du matériel
 - Accueillir les différences et faciliter l'inclusion de tous
- ✓ **S'ouvrir au monde**
 - Proposer des activités nouvelles : culturelles, sportives et manuelles
 - Encourager les temps d'échanges informel
 - Accompagner par des activités l'enfant dans la découverte de son environnement

Favoriser l'accès aux enfants porteurs de handicap en Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Chaque famille est reçue avec l'enfant afin d'établir :

- ✓ Un Plan d'Accueil Individualisé,
- ✓ Les modalités nécessaires à un accueil de qualité (dialogue avec les parents, adaptation des locaux en fonction du handicap, assurer une formation des animateurs au quotidien...)

4/ Fonctionnement de l'équipe

✓ Le rôle de la directrice :

La directrice de l'accueil de loisirs est responsable :

- De la mise en œuvre du projet éducatif
- Du respect et de l'application de la réglementation de la DDCS
- De la sécurité des enfants
- Des règles de fonctionnement
- De la bonne marche des activités
- De la gestion d'équipe
- De la validation des stages pratiques des animateurs en formation
- De la relation avec les familles.

La directrice est la garante envers l'organisateur, les enfants et les familles, du projet pédagogique qu'elle propose avec son équipe. Elle lui incombe la gestion administrative, financière et le suivi des projets.

Elle organise et anime les réunions de travail avec l'équipe pédagogique. Elle est à l'écoute de son adjointe, des besoins des animateurs afin de leur permettre de travailler dans de bonnes conditions.

✓ Le rôle de la directrice adjointe :

La directrice adjointe, est un lien entre l'équipe d'animation et la directrice. Pour cela elle est présente à tous les temps de préparation de son groupe, guide les animateurs pour que ceux-ci soient en accord avec les objectifs pédagogiques mais également pour donner des conseils aux animateurs sur la mise en place d'activité, de résolution de conflits, de problème avec le public. Elle est à l'écoute de son équipe et fait remonter les informations à la directrice. Elle participe aux entretiens de recrutement des animateurs, veille au respect de la réglementation des accueils de loisirs.

✓ Rôle de l'animateur :

L'équipe pédagogique travaille en contact direct avec les enfants. De ce fait elle se doit d'être et servir d'exemple pour les familles et le public accueillis en maîtrisant son langage, son comportement et en ayant une tenue vestimentaire adéquate à la fonction exercée. La relation de l'animateur avec l'enfant doit être basée sur l'écoute, l'observation, la disponibilité.

D'une manière générale, l'animateur est la dynamique de l'activité, il crée les conditions favorables, favorise l'apprentissage de l'autonomie, développe la socialisation. Il doit aider l'enfant à faire son activité mais ne pas faire à la place de l'enfant.

Il est garant de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.

Il doit contribuer au respect des règles de vie, les respecter et les faire respecter.

Il doit proposer un choix d'activités adaptées aux besoins et capacités des enfants.

En plus de ces fonctions pédagogiques, l'animateur doit tenir informée(s) la directrice/ directrice adjointe des incidents, accidents ou difficultés rencontrés avec les enfants ou les parents.

5/ L'organisation

✓ L'organisation de la matinée type à l'Alsh du mercredi matin (TAM)

Tous les enfants résidant à Plélan Le Grand, et/ou scolarisés de la TPS au CM2 dans une école plélanaise peut participer aux TAM. Les familles s'inscrivent via le portail famille (BLenfance). Elles ont 48 heures de prévenance par mail ou sur le portail pour désinscrire leur enfant si besoin.

Chaque mercredi matin aux TAM les enfants ont la possibilité de choisir leur activité. Cela leur permet d'exprimer leurs préférences et de s'engager dans des activités qui les intéressent vraiment. Qu'il s'agisse d'activités sportives, d'activités artistiques comme la peinture ou la danse, ou même d'activités plus ludiques comme les jeux de société, les enfants ont la liberté de sélectionner ce qui correspond le mieux à leurs goûts et à leurs envies du moment. Ce processus de choix contribue à favoriser leur autonomie, leur créativité et leur épanouissement personnel au sein du centre de loisirs.

7h25 – 9h	Arrivée échelonnée des enfants et des animateurs, Accueil des enfants : temps libre, ateliers autonomes, activités calmes, jeux extérieurs, ...
9h 30 – 11h45	Répartition des enfants dans les différentes animations.
12h00	Départ des enfants qui ne mangent pas au restaurant scolaire Ou Trajet vers le restaurant scolaire
12h10 -12h50	Repas au restaurant scolaire
13h00	Arrivée des animateurs de l'Inter'Val : Transmission entre équipes
13h-13h30	Fin des TAM, retour vers la Canopée pour les enfants qui continuent leur journée avec l'Inter'Val ainsi que ceux qui repartent avec leur parents, <u>départ échelonné jusqu'à 13h30.</u>



✓ **L'organisation de la semaine type de l'enfant au service périscolaire**

Emploi du temps		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Avant les temps scolaires	Horaires	7h25-9h	7h25-9h	7h25-9h	7h25-9h	7h25-9h
	Types d'activités, Lieu	Garderie La Canopée pour les enfants de 3 à 11 ans	Garderie La Canopée pour les enfants de 3 à 11 ans	Garderie La Canopée pour les enfants de 3 à 11 ans	Garderie La Canopée pour les enfants de 3 à 11 ans	Garderie La Canopée pour les enfants de 3 à 11 ans
Temps scolaires Horaires :		9h-12h	9h-12h	/	9h-12h	9h-12h
Entre le temps scolaire et le déjeuner	Horaires	12h-12h10	12h-12h10	9h-11h45	12h-12h10	12h-12h10
	Types d'activités, Lieu	Trajet école-restaurant scolaire	Trajet école-restaurant scolaire	TAM (ALSH mairie) Canopée Temps d'activité	Trajet école-restaurant scolaire	Trajet école-restaurant scolaire
Déjeuner Horaire :		12h10-12h50	12h10-12h50	12h13h	12h10-12h50	12h10-12h50
Entre le déjeuner et le temps scolaire	Horaires	12h50- 13h30	12h50- 13h30	13h-13h30	12h50- 13h30	12h50- 13h30
	Types d'activités, Lieu	Temps de jeux extérieurs ou de repos – écoles	Temps de jeux extérieurs ou de repos – écoles	Retour vers la canopée	Temps de jeux extérieurs ou de repos – écoles	Temps de jeux extérieurs ou de repos – écoles
Temps scolaires Horaires :		13h30-16h30	13h30-16h30	/	13h30-16h30	13h30-16h30
Après les temps scolaires	Horaires	16h30-18h45	16h30-18h45	13h30-18h30	16h30-18h45	16h30-18h45
	Types d'activités, Lieu	Garderie + Goûter La Canopée pour les enfants de 3 à 11 ans	Garderie + Goûter La Canopée pour les enfants de 3 à 11 ans	ALSH Inter'Val - Canopée	Garderie + Goûter La Canopée pour les enfants de 3 à 11 ans)	Garderie + Goûter La Canopée pour les enfants de 3 à 11 ans

✓ Sécurité sanitaire

- ✓ L'assistant sanitaire (directrice/directrice adjointe) est titulaire du PSC1. Il a la charge de la gestion des fiches sanitaires. Il doit en début et au cours de l'année répertorier les enfants porteurs de PAI, ainsi que rencontrer toutes les nouvelles familles.
- ✓ En cas de traitement d'urgence, il veillera au bon dosage des traitements médicaux, avec ordonnance, à administrer. Il aura également pour rôle de tenir à jour le cahier d'infirmerie et la bonne composition des trousse de pharmacie (avec un animateur

✓ Les repas

- ✓ Les repas sont préparés par la société CONVIVIO selon un cahier des charges bien spécifique à la collectivité. Les menus sont à la disposition des familles via le site de la ville. Les repas sont pris au restaurant scolaire municipal avec les animateurs. La veille, le cuisinier est averti des effectifs et des enfants ayant un PAI présents (gestion du portail famille).



6/ L'accueil des enfants et des familles

L'accueil périscolaire est un lieu d'éducation mais aussi de loisirs et de détente. Il doit répondre aux besoins de l'enfant et à ses intérêts.

Le matin correspond à un réveil en douceur. Chaque enfant est accueilli individuellement. L'animateur aide l'enfant à commencer sa journée. L'animateur se rend disponible auprès de famille afin de garantir un accueil de qualité.

Le soir est un moment qui nécessite la prise en compte des réactions de chaque enfant, telles que la fatigue et la faim. L'animateur transmet les informations nécessaires à la continuité éducative.

De plus il est important de favoriser les échanges entre l'équipe et les familles par le biais de portes ouvertes, d'expositions, d'une matinée conviviale afin de présenter les projets menés par les enfants et l'équipe tout au long de l'année.

Les outils de communication

Panneaux d'affichage à l'entrée de l'Accueil de loisirs

Publication d'article dans « Plélan Mag », journal trimestriel de la commune

Informations sur le site de la ville et portail famille (BLenfance).

- ✓ Avec la directrice : Mme Amandine PONDART
accueil-periscolaire@plelan-le-grand.fr
Tel : 07. 79. 69. 11. 10

- ✓ Avec la directrice adjointe : Mme Katia Godet
accueil-periscolaire@plelan-le-grand.fr
Tel : 06.13.29.01.46

7/ L'évaluation

Un bilan d'équipe est réalisé régulièrement (5 fois par an) qui répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Bilan d'activités : ce bilan est rédigé par la directrice en fin d'année et transmis aux élus.

Questionnaire aux parents : la participation des parents est intégrée à notre démarche d'évaluation à travers un questionnaire anonyme qui reprend toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs du mercredi matin.

L'évaluation du PEDT est aussi un outil pour l'accueil de loisirs. En effet le COPIL analyse les forces et faiblesses des différentes actions souhaitées dans le PEDT et cette analyse permet d'améliorer le fonctionnement de la structure.